

Honoraires de transaction (à l'exclusion des ventes de programmes neufs et terrain en lotissement) :

jusqu'à 40 000 €	4 000 € * TTC du prix de vente
de 40 001 € à 80 000 €	4 500 € * TTC du prix de vente
de 80 001 € à 100 000 €	6 % * TTC du prix de vente
de 100 001 € à 260 000 €	5 % * TTC du prix de vente
de 260 001 € à 360 000 €	4,5 % * TTC du prix de vente
de 360 001 € à 600 000 €	4 % * TTC du prix de vente
de 600 001 € à 700 000 €	3,5 % TTC du prix de vente
à partir de 700 001 €	3 % TTC du prix de vente

*Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix de vente

*Les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur
(Sauf convention contraire précisée dans le mandat).*

Dans le cadre de la commercialisation de programmes neufs et lotissements :

*Le barème d'honoraires applicable est celui du promoteur ou lotisseur dans ce cas les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur.
(Sauf cas contraire : le barème appliqué sera le barème de l'agence ARTES IMMOBILIER ci dessus)*

Honoraires de location : locaux d'habitation (soumis à la loi du 6 juillet 1989) et locaux meublés

	Bailleurs	Locataires
Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait 50 € TTC	/
Prestations de visites de constitution du dossier de location et de rédaction du bail	4 €/ m ² TTC	4 €/ m ² TTC
Etablissement de l'état des lieux	3 €/ m ² TTC	3 €/ m ² TTC

Honoraires de location à usage commercial ou professionnel

**5 % TTC du loyer annuel TTC hors charges avec un minimum de 500 € TTC à la charge du preneur
Soit 5 % HT loyer annuel HT hors charges avec un minimum de 416.67 € HT à la charge du preneur**
(Les honoraires ne comprennent pas la rédaction du bail et ni les états des lieux)

Honoraires : Avis de valeur de votre bien :

Avec prise de mandat	Gratuit
Sans prise de mandat	Sur devis

En cas de délégation de mandat, les conditions d'honoraires applicables, sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 % inclus .

Information au consommateur :

L'agent commercial ARTES IMMOBILIER n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux...

ARTES IMMOBILIER

Transaction sur Immeubles et Fonds de commerce-

Siège social : Le grand Puas 26740 La Coucourde – Tel : 06.10.62.16.16- Email : contact@artessimmo.fr Site : www.artessimmo.fr

SAS au capital de 1000 € - Immatriculée au RCS de Romans N° 841 622 921-N°TVA intracommunautaire : FR 00 841622921-

Carte N° CPI 2602 2018 000 035 884 délivrée par la CCI de la Drôme -Code APE : 6831Z

RCP N° 507884118-0001 Groupama Méditerranée : 24 Parc du Golf BP 10539 –13799 AIX EN PROVENCE Cedex 3

Artes Immobilier ne reçoit et ne détient aucun fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de ses honoraires.

- Sans Garantie financière-

Médiateur : MEDICYS - 73 Boulevard de Clichy 75009 Paris - Tél : 01 49 70 15 93 - Email : contact@medicys.fr - www.medicys.fr.